



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que par délibération du 12 juillet 2024, approuvée par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 29 juillet 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures le 1^{er} août 2024, no de référence 322/24/CR 84ax0e450, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a confirmé le règlement du 8 juillet 2024 du collège des bourgmestre et échevins portant sur une réglementation temporaire de la circulation à Merscheid.

Le texte intégral du règlement est à la disposition du public au secrétariat communal.

Eschdorf, le 5 août 2024

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le Secrétaire, le Bourgmestre,

Date d'affichage: 5 août 2024